

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 octobre 2012

PROGRAMMATION ET GOUVERNANCE DES FINANCES PUBLIQUES - (N° 244)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT**N° 13**présenté par
M. Eckert

ARTICLE 5

À l'alinéa 7, substituer au mot :

« prévu »,

le mot :

« mentionné ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.